

COMPTE-RENDU

Réunion du Conseil Communautaire le 5 mai 2000

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Comté de Grimont s'est réuni vendredi 5 mai 2000 à 20 heures 30 en l'Hôtel de Ville de Neuville sous la présidence de Monsieur Jean-Claude COLLIN.

Étaient présents

ABERGEMENT LE PETIT	:	Jean-Claude CHARONDIERE
AUMONT	:	Régis FOURNIER
BUVILLY	:	Pierre DENETRE et Christian SOMMER
CHAMOLE	:	Jean-Louis DUFOUR
GROZON	:	Jean-Pierre VANTHIER
MIERY	:	Paul ROY
NEUVILLEY	:	Jacques BULABOIS
POLIGNY	:	Jean-Claude COLLIN, Jean PONCET, Alphonse KLUR Roland CHAILLON, Jean-Jacques DE VETTOR, Maxime BRUN, Nicolas DROZDOFF
SAINT LOTHAIN	:	Claude BONNOT
TOURMONT	:	Alain GUYOT

Assistaient en outre

ABERGEMENT LE PETIT	:	Gabriel PARIS
NEUVILLEY	:	Eric BERTHOD

Étaient excusés : Yves DECOTE, délégué d'AUMONT ; Colette PIERRE, déléguée de BUVILLY ; Jacques RAGUIN, délégué de CHAMOLE ; Claude RUTY et Michel MARANDET, délégués de GROZON ; Jean-Pierre KOEGLER, délégué de MIERY ; Claude PONCET, délégué de POLIGNY ; Emile ETIEVANT, délégué de SAINT-LOTHAIN ; Odette CORNET, déléguée de TOURMONT.

Étaient absents : Alfred PASSARIN délégué d'AUMONT ; Maurice CHOQUET, Andrée ROY, Julien DUVAL, Dominique CHAPUT, Michel ROY, Jacqueline NOURDIN et Gérard ROBIN, délégués de POLIGNY ; Danièle MARCHI, déléguée de SAINT-LOTHAIN ; Noël FOUNIER, délégué de TOURMONT.

Monsieur Christian SOMMER est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le procès verbal de la séance du 10 mars 2000 est adopté à l'unanimité, sans observation.

★ ★ ★ ★ ★

1) OPAH (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat)

Le Conseil Communautaire donne son accord pour passer à la deuxième phase, c'est-à-dire à l'étude de réalisation préalable aux travaux de l'OPAH. L'indication du crédit ouvert au budget ne sera pas donnée aux cabinets susceptibles de faire une offre, afin de réduire la dépense si possible.

2) SIDEC : électrification zone « Au Velours »

L'assemblée est d'accord pour faire réaliser les travaux d'électrification de la zone « Au Velours » par le SIDEC. L'opération coûtera 509 600 F dont 292 672 F à la charge de la Communauté de Communes.

3) Fonds National de Compensation du Supplément Familial de Traitement

La Communauté de Communes adhèrera au Fonds National de Compensation du Supplément Familial de Traitement, conformément à la loi du 26 janvier 1984.

4) Réduction du temps de travail

L'assemblée donne son accord pour que les dispositions en vigueur dans les services de la ville de Poligny soient applicables aux personnels de la Communauté de Communes, soit 37 heures hebdomadaires. L'avis officiel du Comité Technique Paritaire Départemental sera sollicité.

5) Convention entre l'ENIL et la Communauté de Communes

Une convention entre l'ENIL et la Communauté de Communes sera signée pour permettre le règlement par la Communauté des dépenses d'énergie dont l'ENIL a fait l'avance sur le bâtiment de l'usine communale.

6) ORAC (Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce)

Le Conseil Communautaire valide le choix du comité de pilotage, à savoir retenir le cabinet AID. Les élus présents à la réunion du comité exposent les points forts des exposés des deux cabinets.

La documentation peut être consultée dans le bureau de Marie-Paule CHAMBRU (dossiers volumineux).

7) 1 % Paysager

Des aménagements peuvent être financés dans le cadre du 1 % Paysager s'ils sont situés dans un rayon de 5 kms de l'autoroute A39.

Plusieurs dossiers ont été instruits à partir des demandes des élus concernés et sur la base des chances de financement par la SAPRR . Une petite étude est néanmoins nécessaire selon la DDE qui a proposé son architecte pour la somme de 25 000 F HT. L'assemblée a donné son accord.

8) Questions et informations diverses

Le Président informe le Conseil Communautaire de la réunion qui s'est déroulée le 4 mai avec les signataires du Contrat de Partenariat. Une prochaine réunion aura lieu le 29 mai ou le 5 juin avec les services préfectoraux, peut être même Monsieur le Préfet lui même, pour tenter de délimiter un périmètre provisoire de PAYS. Une étude préalable chargée d'établir le diagnostic de territoire servira de support au Préfet, autorité compétente pour délimiter le périmètre définitif.

D'ici cette date, les élus prendront contact avec ceux des secteurs de Nans-Sous-Sainte-Anne, Quingey et Levier pour connaître leurs intentions par rapport à notre secteur.

Notre PAYS pourrait être celui des SAVEURS avec Sellières qui aurait toute sa place.

Avant de lever la séance, une minute de silence est respectée en hommage à Monsieur Michel MEUNIER, Conseiller Général du Canton de Poligny décédé récemment.

La séance est levée à 21 heures 45.

Le Secrétaire de Séance

Christian SOMMER

Le Président

Jean-Claude COLLIN